



Rumilly, le 4 juin 2024.

**Centre Communal
d'Action Sociale**

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : AC/AR/PF

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

LUNDI 17 JUIN 2024 à 9 h

en mairie de Rumilly (Salle des commissions).

A l'ordre du jour figurent :

1. Bilan du service logement pour l'année 2023,
2. Point sur le projet de Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
3. Accord-cadre de prestations de service relatif à la refonte de l'infrastructure téléphonique avec modernisation et optimisation du canal téléphonique : Convention de constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Rumilly et le CCAS de Rumilly,
4. Présentation de l'organisation du plan canicule 2024,
5. Questions diverses,
6. Dossiers d'aide sociale légale,
7. Dossiers de demandes d'aides financières.

Il vous est demandé de ramener le rapport d'activité 2023 du CCAS qui vous a été distribué lors du conseil d'administration du 6 mai dernier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales,
du logement, de la petite enfance et des relations
avec les aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 6 mai 2024
- Annexe n°1 - Point 3 – Convention de constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Rumilly et le CCAS de Rumilly : Accord-cadre de prestations de service relatif à la refonte de l'infrastructure téléphonique avec modernisation et optimisation du canal téléphonique
- Annexe n°2 - Point 4 – Procédure plan canicule 2024

